



CONVOCAATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ACCR

LE SAMEDI 5 FÉVRIER 2022 À 14H





Rouen, le 12 janvier 2022

Madame, Monsieur, Chers Adhérents de l'ACCR,

La Présidente et le Conseil d'Administration de l'Association ont le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ACCR qui aura lieu à son siège, 3 rue Saint-Romain à Rouen le samedi 5 février 2022 à 14h, dans l'auditorium de la Maîtrise.

L'éventualité de tenir cette A.G.O. par visio-conférence comme l'année dernière, est à envisager en fonction de la situation sanitaire et des prescriptions gouvernementales dans les jours précédant cette date du samedi 5 février. Nous vous tiendrons informés au mieux.

L'ordre du jour de cette A.G.O. sera le suivant :

-  Rapport moral et d'activité,
-  Rapport financier et budget prévisionnel,
-  Promotion du Carillon,
-  Questions diverses.

Vous pouvez dès maintenant renouveler votre adhésion dont le montant reste fixé à 15 € en ligne sur HelloAsso, ou bien par chèque à l'adresse de l'ACCR, ou bien encore le jour de l'Assemblée Générale sur place.

Nous vous souhaitons une bonne année 2022 et une bonne santé, en espérant vous rencontrer nombreux lors de cette Assemblée Générale importante pour la vie de l'Association et le rayonnement du Carillon de la Cathédrale.

Laëtitia Auber-Mainot, Présidente

Jean-François Maillard et Michèle Latour, Secrétaires

BON POUR POUVOIR

Madame, Monsieur

Donne pouvoir à

pour le/la représenter, délibérer et voter en son nom lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ACCR qui se tiendra le samedi 5 février 2022 à Rouen.

Fait à _____, le _____ 2022.

Écrire la mention "Bon pour pouvoir".

Signature :

Association du Carillon de la Cathédrale de Rouen - 3 rue Saint-Romain – 76000 ROUEN

www.carillon-rouen.fr  contact@carillon-rouen.fr  facebook.com/carillon.rouen